



Direction des douanes et affaires maritimes

Par **thais2856**, le **18/07/2011** à **16:51**

Bonjour, mon beau-père a acheté un bateau au nom de son père avec qui j'ai été mariée et qui est décédé et je reçois depuis des années des avis de mise en recouvrement comment faire et à qui dois-je m'adresser les affaires maritimes ne veulent rien entendre parce qu'il règle les factures mais en retard j'ai peur qu'il arrive un accident et que la responsabilité me mette en cause parce que c'est un gros bateau merci de m'écouter et de me répondre

Par **mimi493**, le **18/07/2011** à **18:01**

Faites faire la succession de votre mari !!!